

## **Aux origines du caractère rentier de l'économie Algérienne**

### **Back to the origins of the rent-oriented character of the Algerian economy**

Mourad OUCHICHI (\*)  
Université A. Mira, Bejaïa; Algérie

**Résumé :** La présente réflexion se propose de contribuer à la définition des conditions de succès de la transition économique vers le marché à la lumière de l'expérience algérienne des réformes. Elle pose, dans toutes ses dimensions, la question des obstacles aux réformes dans les périodes de transition. L'analyse du système politique, de ses contraintes et ses contradictions est le point de départ de toute réflexion sur les problématiques de transition. Le poids du passé, et son influence déterminante sur le déroulement du passage d'une organisation économique à une autre est, quant à lui, un facteur que nous questionnerons dans cette perspective.

**Mots clés :** Transition économique, régime rentier d'accumulation, forme institutionnelle, néo-patrimonialisme, volontarisme économique, système politique.

**Jel Classification Codes :** B52, O2, P2.

**Abstract:** This paper is about a contribution to the definition of the conditions for a successful economic transition toward a market economy in light of the Algerian experience of reforms. This question raises the general issue of constraints that hinder or slow reforms amid any transition period. We affirm that the analysis of the political system, its constraints and its contradictions should be the starting point for any investigation on the issues related to transition. The past weight and its decisive influence on the process of transition from an economic organization to another one is the ultimate factor that we investigate in this regard.

**Keywords:** Economic Transition, Political System, Rent-Oriented Accumulation, Institutional Form, Neo-Patrimonialism Economics, Voluntarism Economics.

**Jel Classification Codes :** B52, O2, P2.

### **I- Introduction :**

Cet article vise à identifier la nature des obstacles qui se dressent devant le développement d'une économie productive en Algérie, malgré les multiples réformes menées à cet effet depuis les années 1980.

La réflexion repose sur l'hypothèse que l'économie algérienne n'obéit pas dans son fonctionnement aux lois du marché mais aux injonctions administratives de l'Etat. Ce phénomène prend sa source à deux niveaux. Primo : l'économie algérienne n'est pas suffisamment élaborée pour imposer ses formes de régulation, et le champ politique ne dispose pas de groupements d'intérêts qui défendent leurs positions (patronats, syndicats, diverses corporations...). Secundo : le régime politique né de l'indépendance en 1962 a formulé un projet utopique de construire une économie soustraite aux lois du marché. C'est ce projet qui est l'objet de cette réflexion, projet idéologique à finalité politique, et qui peut être étudié et analysé empiriquement à travers les pratiques économiques d'Etat. Il s'agissait surtout pour l'Etat d'éviter les inégalités induites par le marché et, à cet effet, il fallait administrer le champ de la production et de la répartition des biens et services.

eMail : (\*) : Ouchichimourad@gmail.com

Cependant, le modèle n'a pas empêché les inégalités, la pauvreté, le gaspillage et la corruption. Il a, par ailleurs, handicapé l'accumulation, qui dépend essentiellement de l'exportation des hydrocarbures et donc d'une rente d'origine externe.

Vers la fin des années 1980, les dirigeants ont accepté de réformer l'économie dans la perspective de la transition vers le marché et ont mis fin à plusieurs monopoles d'Etat, dont celui du commerce extérieur. Cependant, après vingt ans de réformes et de contres réformes, l'économie présente encore les mêmes caractéristiques, à savoir une faiblesse de la rentabilité des capitaux et une forte dépendance de la rente pétrolière. L'Etat algérien est confronté à un dilemme et ne veut pas choisir entre l'une ou l'autre solution. D'un côté, il souhaite libéraliser pour favoriser les dynamiques locales de création de richesses, et d'un autre côté, il ne veut pas renoncer à utiliser l'économie comme ressource politique. Les dirigeants savent que s'ils abandonnent l'Economie au Marché, ils ne contrôleront plus la société qui s'émanciperait à travers des corporations professionnelles autonomes et des partis politiques libres de la tutelle de l'Administration.

Notre réflexion tend à mettre en lumière cette contradiction au cœur de l'idéologie politique de l'Etat, lui-même issu d'un mouvement de libération nationale populiste et tiers-mondiste. Elle est essentiellement consacrée à l'analyse des pratiques économiques de l'Etat. Elle tente, d'une part, de résumer l'histoire algérienne des réformes ; d'autre part, de cerner la problématique de la nature des obstacles devant l'instauration d'une économie de marché productive en Algérie. Mais avant d'aller plus loin, il nous semble qu'il est judicieux de commencer par une note méthodologique éclairant notre démarche quant à l'étude des pratiques économiques de l'Etat algérien.

## **II- De l'importance des choix méthodologiques dans l'étude des phénomènes économiques dans les sociétés indifférenciées.**

Bien que nous fassions, dans ce qui suivra, souvent recours à des problématiques et des concepts économiques, le centre de l'objet d'analyse est l'Etat, catégorie constitutive de la science politique. A ce sujet, nous voudrions faire une digression d'ordre méthodologique. Il nous semble que la formation des disciplines des sciences sociales soit en rapport avec le contenu historique de l'objet étudié. Les sciences sociales ont pour objet des aspects différenciés des pratiques sociales dans des champs, dans le sens que donne Bourdieu à ce concept. L'indifférenciation relative des champs en Algérie ne permet pas de fonder ni une véritable économie politique, ni une véritable science politique. La première a pour objet le marché, la seconde l'Etat : or ces deux objets sont inexistantes en Algérie. Il y a néanmoins des richesses qui circulent et des rapports d'autorité qui régulent cette circulation. Nous voudrions étudier cette circulation des richesses et ces rapports d'autorité dans le cadre d'une sociologie politique des pratiques économiques de l'Etat. C'est dans la lignée des thématiques académiques pluridisciplinaires initiés par M. Weber et continuée par K. Polanyi que nous nous inscrivons pleinement.

En ce sens, nous nous sommes effectivement nourris des travaux de K. Polanyi grâce à qui nous avons appris que le marché est une construction historique et que, dès lors que la société - au sens que Durkheim donne à ce concept - se forme sur des débris des communautés traditionnelles, ou à l'issue de ce que Marx appelle l'accumulation primitive qui livre l'individu porteur d'une force de travail à l'échange monétaire, il est essentiel que l'Etat protège la société des effets dévastateurs du marché. K. Polanyi montre que les communautés humaines ont « encastré » l'économie dans les relations sociales pour

atténuer le caractère conflictuel de l'échange marchand. Mais, dès que l'échange marchand prédomine, l'Etat de droit devient indispensable pour gérer les conflictualités que provoque la mécanique des intérêts contradictoires des membres de la société. L'Etat en s'intercalant entre la société et le marché assure la cohésion sociale ; tantôt pour protéger la société des forces anonymes et centrifuges du marché, tantôt pour relancer le marché quand celui-ci est en crise.

K. Polanyi est parmi les auteurs qui ont le plus insisté sur les conséquences économiques, sociales et politiques induites par le passage de l'économie à marché régulé vers une économie à marché autorégulateur. Dans *La Grande Transformation*, il distingue entre les sociétés anciennes et les sociétés contemporaines par la place qu'occupe l'économie dans la vie sociale. Il analyse comment l'économie passe du statut de sphère déterminée à celui de sphère déterminante<sup>1</sup>.

L'idée centrale développée par K. Polanyi est que le marché autorégulateur n'est pas un résultat d'une addition quantitative des marchés régulés. Il a fallu d'abord que le marché devienne une institution autonome, débarrassée des entraves administratives des marchés autoritaires : l'Etat bourgeois a dû créer des institutions pour faciliter la production selon la logique capitaliste. Le passage de l'économie à marché régulé vers une économie à marché autorégulateur qui a eu lieu en Europe n'est donc pas un résultat d'une quelconque spontanéité, mais un produit de « *stimulants extrêmement artificiels que l'on avait administrés au corps social afin de répondre à une situation non moins artificielle qui est la machine* »<sup>2</sup>, souligne K. Polanyi. Pour l'auteur, la grande transformation de l'histoire de l'humanité provient de la rupture dans les rapports entre le marché et les autres sphères de la vie sociale. En banalisant la terre, le travail et la monnaie, devenues des marchandises comme toutes les autres - soumises à la logique de l'offre et de la demande - les marchés annexent tous les aspects de la vie économique et sociale à leur logique.

À ce propos, il est utile de rappeler que les travaux de P. Bourdieu sur la Kabylie s'inscrivent dans cette approche. Bourdieu souligne dans ses travaux, qu'il y a une rationalité qui régule non pas les biens marchands mais les capitaux symboliques. Le capital symbolique soumet le capital marchand au sens de l'honneur<sup>3</sup>. À partir d'enquêtes de terrain effectuées en Kabylie, dans les années 1950 et 1960, l'auteur explique que les choix d'affectation de ressources chez l'agent économique kabyle n'obéissaient pas uniquement à la logique du profit matériel, tel que pourrait le laisser supposer le discours économique. La rationalité qui dicte le comportement économique dans le village Kabyle, explique Bourdieu, est fonction d'un intérêt de type particulier, symbolique, en relation avec la quête du prestige social, de l'honneur et de la quête de la respectabilité au sein de la communauté. Cette pratique, loin d'être irrationnelle, est plutôt révélatrice du caractère normatif et ethnocentrique du discours économique. Ceci explique les appels insistants de P. Bourdieu pour prendre les précautions méthodologiques nécessaires pour l'étude des sociétés indifférenciées. La présente réflexion se veut, aussi, une continuité de cette posture méthodologique consistant à éviter, à priori, la coupure entre l'économique et le non-économique. Cette posture est d'autant plus nécessaire quand on sait que la société algérienne demeure largement indifférenciée, c'est-à-dire que ses différents champs (économique, politique, culturel,...) ne sont pas autonomes les uns des autres. Cette situation fait que le non-économique pourrait avoir une interférence déterminante sur la signification de l'objet étudié, à savoir les réformes économiques en Algérie.

La conception de la transition des économies centralement planifiées vers le marché conforte largement les problématiques de K. Polanyi et de Pierre Bourdieu concernant le rapport entre l'économie et les liens sociaux. En effet, les mesures réformatrices que dictent les Institutions financières internationales dans le cadre du consensus de Washington ou les réformes structurelles adoptées par plusieurs gouvernements s'inscrivent dans cette perspective de transformation « volontariste » des structures du marché régulé par d'autres obéissant aux principes de l'autorégulation. On parle alors d'instauration de l'économie de marché, c'est-à-dire de la mise en place d'*institutions* garantissant à la mécanique des prix d'exercer pleinement ses effets. A l'évidence, comme le souligne fort bien L. Addi, « *le marché n'est pas une donnée naturelle : il est une construction historique de l'Europe du 18ème et 19ème siècles qui ont été la période de l'apparition de la bourgeoisie qui a imposé à travers maintes révolutions, l'autonomie du champs économique protégé par l'Etat de droit contre la prédation et la logique rentière féodale* ». <sup>4</sup>

En revanche, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi cette « inoculation » au corps social des règles du marché autorégulateur réussit dans certaines sphères marchandes et non dans d'autres ? Ainsi posée, cette question incite à la recherche de facteurs à l'origine de la réussite des réformes économiques dans certains pays et les causes de leur échec dans d'autres. *L'économie de marché ne peut fonctionner que dans une société de marché* comme dirait Polanyi. Cette assertion devient évidente dès lors que l'on constate l'existence d'espaces économiques qui, bien que possédant un marché, ne fonctionnent pas selon les principes de l'économie de marché.

Ce constat conduit à une autre interrogation : comment une société évolue-t-elle en société de marché ? Ceci pose la problématique de la formation de la société civile et de l'autonomie des acteurs économiques par rapport à l'Etat.

La société civile est une forme d'organisation sociale bâtie sur une matrice à triple dimensions : politique, économique et culturelle. Elle se distingue par sa capacité à imposer son autonomie dans le rapport de forces qui l'oppose aux tentations hégémoniques qui apparaissent parmi les détenteurs de l'autorité politique.

La dimension politique de la société civile apparaît à travers sa capacité à imposer l'institutionnalisation du pouvoir, c'est-à-dire de s'organiser en Etat de droit. Au plan économique, la société civile s'organise pour produire les richesses nécessaires à son existence à travers le marché par la concurrence. Pour ce faire, elle a dû neutraliser les positions rentières par le changement des règles de production et de répartition, provoquant ainsi le déclassement des forces sociales prédatrices qui se reproduisaient sur des revenus économiquement illégitimes (les rentes). Au niveau culturel, la société civile place l'individu au cœur du processus social, et met ainsi fin aux visions communautaristes et aux conceptions métaphysiques du monde. En Bref, la forme d'organisation politique occidentale - la nation - s'est imposée au reste du monde. Historiquement, en effet, c'est en Europe occidentale que la nation s'est organisée politiquement en Etat, économiquement en marché et sociologiquement en société civile. Depuis, ce modèle n'a pas cessé de se diffuser en se développant à travers le monde mais non sans obstacles. La transition vers le marché entamée dans les ex-pays socialistes et la plupart des pays du tiers monde s'inscrit dans cette perspective de généralisation de ce modèle d'organisation perçu partout comme un moyen approprié pour produire le développement.

Cette présentation brève de certaines idées de K. Polanyi, de P. Bourdieu et de L. Addi ainsi que ce rappel succinct de la formation de la société civile, en guise

d'introduction à notre réflexion portant sur les raisons de l'échec des réformes économiques en Algérie, n'est pas fortuite. Après avoir inscrit son expérience de développement contre le marché autorégulateur, l'Algérie « tente » depuis au moins deux décennies de réformer son économie afin de la soumettre à la régulation par le marché. Cependant, l'économie algérienne n'a réussi ni à dépasser le marché, ni à fonctionner selon ses règles. En ce sens, elle pose à la fois la problématique du blocage des dynamiques d'accumulation autorégulatrices et celle de la formation d'une société civile autonome du pouvoir central. C'est dans ce cadre que nous inscrivons le débat sur l'expérience algérienne des réformes économiques.

### **III- Du volontarisme économique aux tentatives avortées de rupture.**

Le volontarisme économique, à la base des pratiques de l'Etat durant les années 1960 et 1970, s'est exprimé à travers la mise en œuvre de ce qui est qualifié de Stratégie Algérienne du Développement (S.A.D). Ce modèle s'est matérialisé par l'étatisation des activités économiques, la suppression de l'autonomie des agents économiques et la centralisation extrême de l'allocation des ressources.

En outre, c'est l'Etat lui-même qui s'est chargé de définir les variables de régulation des flux et reflux de richesses : les prix, le taux d'intérêt, le taux de change, les salaires, sont définis à priori par l'organe de planification. Ainsi, c'est tout l'environnement politico-administratif régissant la sphère économique qui s'est trouvé complètement transformé afin de mettre la société économique sous la coupe étatique. Par ailleurs, le pouvoir monétaire fut assujéti dès 1965, suite à la mise sous l'autorité politique de la Banque d'Algérie<sup>5</sup>.

Les résultats du volontarisme comme pratique économique furent loins des objectifs proclamés. Le marché que l'Etat a combattu des décennies durant s'est « vengé » en dédoublant ses prix, faisant perdre aux directives administratives du planificateur toute pertinence. A la place et au lieu d'une économie industrielle et productive, l'Algérie s'est retrouvée, vers la fin des années 1970, avec une économie rentière, distributive des richesses qu'elle ne crée pas – en grande partie circulant dans le marché informel.

Afin d'éviter l'effondrement du système et lui assurer ses «équilibres», l'Etat injectait systématiquement des sommes colossales, grâce au pouvoir d'achat que lui procurait la rente pétrolière. Cette situation a fini par provoquer des déséquilibres macro-financiers importants, engendrant un processus inflationniste qui a écumé le pouvoir d'achat des couches sociales défavorisées, tout en renforçant le pouvoir monétaire du secteur privé. Ce qui a abouti à des résultats contraires aux objectifs proclamés.

#### **III .1. Le changement dans la continuité.**

Les réaménagements apportés à la SAD au début des années 1980 peuvent se résumer en trois points : le rééquilibrage du poids des secteurs économiques en faveur de l'agriculture jugée négligée auparavant ; la réorganisation interne des entreprises publiques, qui s'est matérialisée par le morcellement des grandes sociétés nationales en petites et moyennes entreprises ; enfin, un discours modéré quant à la place du secteur privé dans l'économie nationale.

En revanche, l'illusion n'a pas duré longtemps ; le déficit n'a fait que s'aggraver, le secteur agricole demeure embryonnaire et le secteur privé reste confiné dans la sous-traitance et les activités de distribution. Seule évolution : l'augmentation des dépenses sociales de l'Etat et le paiement anticipé de la dette extérieure<sup>6</sup>. Dès lors, cette question

mérite d'être posée : pourquoi le décideur algérien n'a pas procédé à des révisions radicales du système politico-économiques qui a montré toutes ses limites objectives ?

La réponse réside dans l'augmentation des recettes pétrolières de l'Etat<sup>7</sup>. Seul ce facteur est capable d'expliquer le non empressement des pouvoirs publics à engager les réformes économiques susceptibles de pallier à l'échec de la stratégie de développement adoptée jusque-là.

### **III .2. Le contre choc pétrolier de 1986 et l'essoufflement de l'économie administrée.**

Au milieu des années 1980, deux phénomènes se sont produits simultanément et dont l'impact a été profond sur l'économie algérienne : la baisse des prix internationaux des hydrocarbures et la chute de la valeur du Dollar. En l'espace de quelques mois, une mécanique infernale s'est mise en place ; tandis que la baisse des investissements et des importations - notamment d'équipements - étouffait ce qui reste encore récupérable de l'appareil de production, la planche à billets alimente l'inflation, creusant les déficits tout en érodant le pouvoir d'achat des revenus fixes. Le phénomène de pénuries touche tous les produits et la spéculation bat son plein.

C'est dans ce contexte que le Président Ch. Bendjedid décida de se doter d'un instrument de réflexion économique et installa, sous le patronage de M. Hamrouche, des groupes de travail « *techniques* »<sup>8</sup> chargés de réfléchir sur les réponses à apporter à la crise économique, dont les effets commençaient à représenter un danger pour la stabilité politique du pays.

### **III .3. La double transition avortée du gouvernement réformateur.**

Longtemps cachées à l'opinion publique grâce à la rente pétrolière, les contradictions du modèle politico-économique algérien sont brutalement apparues à l'occasion des événements sanglants d'Octobre 1988. Durant plusieurs jours, le pays a vécu dans un climat insurrectionnel généralisé. Un rejet sans appel de tout ce qui pouvait rappeler « l'Etat ». Ce sont ces événements, en effet, qui ont ouvert la voie large aux réformateurs, pour initier une double transition vers la démocratie et le marché.

Déjà avant d'investir directement le gouvernement, les réformateurs avaient montré leur volonté de changer les règles de jeu du système politico-économique en place. Ils agissaient durant toute la période de K. Merbah comme un gouvernement bis<sup>9</sup>. Ils ont élaboré la Constitution de 1989 et ils l'ont faite adopter directement par voie référendaire tout en préparant les textes de lois visant le passage vers l'économie de marché<sup>10</sup>. Une fois au gouvernement, la démarche des réformateurs s'affine et se radicalise.

De prime abord, il y a lieu de souligner que c'est pour la première fois dans l'Histoire de l'Algérie indépendante qu'un gouvernement associe aux réformes économiques des réformes politiques. Pour les réformateurs, en effet, la transition vers le marché ne pouvait, en aucun cas, réussir avec le même ordre politique consacrant l'armée et les services de sécurités au-dessus des institutions politico-administratives. C'est dans ce sens que le multipartisme, la liberté de la presse, le retrait de l'armée du comité central du FLN et la dissolution de la Cour d'Etat... furent initiés et/ou encouragés.

Ensuite, et sur le plan strictement économique, le gouvernement avait mené une lutte tous azimut pour le démantèlement des mécanismes rentiers du système. Cette dernière peut être lue à travers la soustraction du champ économique des injonctions politico-administratives, la libération du pouvoir monétaire de la tutelle politique à travers la

consécration de l'indépendance de la Banque Centrale, la démonopolisation du commerce extérieur<sup>11</sup>, enfin, l'ouverture sans complexe sur le secteur privé et le capital étranger.

Comme il fallait s'y attendre, des réformes de cette ampleur ne pouvaient ne pas susciter des résistances d'un système qui a de tout temps fonctionné dans l'opacité et le recours systématique à la rente pétrolière pour gérer les conflits politiques.

Résultat : le gouvernement réformateur fut démis de ses fonctions au moment où les réformes économiques et politiques avaient plus que jamais besoin de consolidation.

### III. 4. Du Plan d'Ajustement Structurel au gel de la transition.

La période allant de juin 1991 à mai 1993 a été marquée par une agitation politique sans précédent. C'était une période de tâtonnements. Les décideurs algériens, après avoir choisi S. A. Ghazali pour « réformer les réformes », changèrent de registre et nommèrent aux affaires B. Abdeslam. Ce dernier, connu pour son attachement à l'étatisme tout azimut, tenta de réinstaurer le dirigisme économique. Ainsi, l'Algérie passa, en quelques mois, d'une transition vers le marché à une politique active pour neutraliser les lois du marché. En termes de projets et de visions économiques d'avenir, les gouvernements de S. A. Ghazali et de B. Abdeslam divergeaient, mais partageaient le mythe du retour vers « l'ère bénie » des hydrocarbures qui pourvoyaient à tous les besoins sociaux et économiques de la population. Après plusieurs mois de tergiversations, l'Algérie tomba en cessation de paiement et dut négocier avec le FMI. Elle consentit à rééchelonner sa dette extérieure en contrepartie de la mise en œuvre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS).

L'acceptation « forcée » par les autorités algériennes du PAS est intervenue dans un contexte politique, économique et social extrêmement tendu.

Réticent à entamer les réformes économiques aux implications politiques « dangereuses », l'Etat algérien s'est trouvé, pour la première fois de son histoire, dans une situation aussi délicate. Comment sortir de l'impasse de l'asphyxie financière, respecter les conditions du FMI, sans changer le régime politique ? Voici le dilemme auquel était confrontée l'Algérie au milieu des années 1990. En guise de solution, l'Etat a adopté deux procédés. Le premier consista à promulguer des lois, mais à ne pas les mettre en œuvre. Le second fut l'utilisation de l'arme diplomatique en liant la question des réformes économiques aux questions sécuritaires.

Depuis la fin du Plan d'Ajustement Structurel, l'Etat algérien a adopté une attitude contradictoire par rapport à la question de la transition. Le discours sur la réforme économique est officiellement maintenu, mais dans les faits, l'Etat renoua avec sa conception dirigiste de l'économie. Résultat : l'économie algérienne connaît une évolution paradoxale.

De ce fait, l'économie algérienne se trouve être prise entre plusieurs tenailles. Nous citerons les plus importantes : d'un côté, elle devient fortement centralisée au plan interne, mais exposée à une concurrence externe exacerbée ; de l'autre, elle dispose de ressources financières importantes - thésaurisées sous forme de réserves de change oisives dans des banques étrangères, mais la production de ses secteurs industriels et agricoles est en régression permanente. Pour schématiser cette situation, on pourrait dire que l'économie algérienne est atteinte du *syndrome mercantile mais sans le protectionnisme qui le caractérise*. Résultats : un affaiblissement de l'offre locale, des politiques budgétaires et monétaires permissives, une explosion des importations et une dépendance de plus en plus accrue des exportations d'hydrocarbures.

En outre, l'Etat s'est lancé dans le cadre des plans de relance économique dans une politique ambitieuse d'investissements dans les infrastructures notamment (construction d'autoroutes, logements, barrages ...). Ces plans qui ont coûté des centaines de milliards de dollars sont réalisés essentiellement par des entreprises étrangères. Ce faisant, l'Etat devient un obstacle devant la formation d'un marché national avec une offre locale. Faute d'offre locale, les revenus générés par ces plans, dits de relance, alimentent paradoxalement l'importation dont le volume a explosé depuis les années 2000.

Par ailleurs et en raison de la conjoncture politique nouvelle dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, le gouvernement met en place une politique volontariste de distribution de revenus. Des augmentations de salaires allant parfois jusqu'à 100%, avec effet rétroactif sur quatre années dans la fonction publique, une politique de crédit bonifié pour l'achat de logements et autres activités pour les « jeunes »... Résultats: le développement accéléré de plusieurs phénomènes, tels que l'inflation, l'économie parallèle, le clientélisme et la corruption généralisée sur fond de formation de classe sociale dans la violence, faute d'institutions de régulation appropriées.

#### **IV. La problématique de la nature des obstacles aux réformes économiques en Algérie.**

La question de la nature des obstacles aux réformes se pose. La réponse à la question nécessite de s'appuyer sur une armature théorique précise. Pour ce faire, nous avons opté de recourir aux travaux relevant de l'économie de la transition : cette dernière présente en effet, en tant que discipline récente d'enseignement et de recherche en sciences économiques, l'originalité de se donner pour objet d'étude l'analyse du processus de transformation des économies planifiées en économies de marché.

Les développements qui suivent sont axés sur deux perspectives complémentaires. Le premier est une présentation des principaux thèmes ayant structuré les travaux formant le cadre conceptuel de l'économie de la transition. La seconde ambitionne d'éclairer la problématique de la transition en Algérie à la lumière des conclusions que développent les enseignements de l'économie de la transition.

##### **IV .1. L'économie de transition : héritage et débats en cours.**

Après avoir été confrontée aux problématiques du sous-développement, la science économique s'est penchée, notamment depuis le début des années 1990, sur les problématiques de la transition vers le marché. Nous assistons en effet, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, à la multiplication des travaux de recherches concernant le processus de transition. Cela a donné naissance à une nouvelle discipline d'enseignement et de recherche appelée à juste titre, l'économie de la transition.

Essentiellement dominé par les experts des institutions internationales, le champ académique s'intéressant aux économies en transition a été investi, ces dernières années, par une autre catégorie de chercheurs dont les travaux ont pour dominateur commun le refus du modèle standard de la transition. Ils sont qualifiés de gradualistes. Le débat entre ces deux tendances s'articule autour de trois questions centrales : le rythme des réformes, leur agencement séquentiel et, enfin, le rôle des institutions dans la réussite de la transition.

###### **IV.1.1. Le rythme des réformes.**

Tandis que les partisans de la thérapie de choc prônent l'idée d'une nécessaire transformation rapide des structures des systèmes centralement planifiés, les « gradualistes » défendent l'hypothèse du temps long. Pour les premiers, il faut stabiliser

rapidement, libéraliser aussitôt et privatiser sans attendre. Pour les seconds, il est important de procéder graduellement en mesurant pour chaque étape les coûts sociaux et les risques politiques.

Pour les partisans du démantèlement radical et immédiat des systèmes centralement planifiés, la thérapie de choc est une nécessité stratégique en raison des nombreux avantages qu'elle recèle. Elle permet à la fois, l'irréversibilité du processus de transition, l'adaptation rapide et simultanée des agents économiques aux nouvelles règles du jeu, et enfin une réduction des coûts de la transition. Inversement, pour les gradualistes, le changement brutal est porteur de plusieurs périls. En sous-estimant l'héritage du passé dans la détermination du comportement des agents économiques, le radicalisme que prône la thérapie de choc risque de compromettre la transition et, par conséquent, cette dernière devient plus risquée politiquement et plus coûteuse socialement.

#### **IV.1.2 L'agencement séquentiel des réformes.**

Le rythme de la mise en œuvre des réformes n'est pas l'unique différence entre les deux tendances sus citées. L'enchaînement des mesures réformatrices l'est aussi. Les gradualistes privilégient la démarche progressive distinguant entre l'urgence de la gestion de la crise et la construction d'un nouveau système économique sur les décombres de l'ancien. En tout cas, pour eux, il n'est nullement utile de détruire brutalement les structures de l'ancien système avant la mise en place progressive de l'environnement économique-institutionnel permettant au nouveau système de s'épanouir. Cette conviction les a conduits vers une prise en compte de l'importance des institutions en période de transition vers le marché.

#### **IV.1.3. Le rôle des institutions en période de transition.**

Longtemps négligé, le rôle des institutions dans la transition vers le marché prend une place prépondérante dans les analyses consacrées à la transition. Les « dérives », constatées dans la conduite des réformes dans de nombreux pays à l'image de la Russie, ont conduit plusieurs chercheurs à poser la problématique du rôle de l'Etat en période de transition. Parmi les plus célèbres travaux consacrés à la question de l'importance des institutions, on cite ceux de D. North, Joseph Stiglitz, les analyses postkeynésiennes de la transition, les travaux adoptant les approches évolutionnistes et institutionnalistes, la nouvelle analyse économique comparative, etc. Actuellement, les auteurs de ces multiples travaux tentent de définir un nouveau modèle tenant compte à la fois de l'ordre des réformes et du rythme de leur mise en œuvre, en prenant en considération la dimension institutionnelle propre à chaque pays. Ce nouveau modèle est nommé symboliquement le « Consensus Post-Washington »<sup>12</sup>.

### **IV.2. La problématique de la transition vers le marché à la lumière de l'expérience algérienne.**

Appliqués à l'économie algérienne, ces questionnements donnent naissance à deux hypothèses. La première est relative au contenu des réformes initiées. Elle présume que c'est le mauvais choix du type de réformes qui expliquerait l'échec de la transition algérienne vers le marché. La seconde suppose que le problème se trouve dans l'absence d'un environnement institutionnel adéquat à l'émergence d'une dynamique d'accumulation indépendante de la rente.

Nous proposons, dans ce qui suit, de vérifier la pertinence des deux hypothèses sus citées. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'histoire de l'Algérie en général et celle des réformes économiques en particulier.

#### **IV.2.1. Le contenu des réformes initiées.**

L'hypothèse tendant à expliquer l'échec de la réforme par le type de transition choisie semble manquer de pertinence. La raison est que l'Algérie avait essayé à la fois le gradualisme et la thérapie de choc, mais sans résultats probants. Pire : l'Algérie s'est exposée à la fois aux méfaits de l'une et de l'autre : tandis que le gradualisme avait permis aux velléités de retour à l'économie administrée de renaître (1989/1991), la « brutalité » de la thérapie de choc (1994/1998) avait conduit à plusieurs dérives, dont la prolifération des monopoles privés, notamment dans le commerce extérieur, le bradage de plusieurs entreprises publiques et la dégradation de la situation sociale de la population, sans pour autant relancer l'offre locale.

#### **IV.2.2. La transition algérienne et la problématique de l'environnement institutionnel.**

Dans la littérature se réclamant de l'économie institutionnelle, on distingue entre les institutions formelles et informelles.

Les institutions formelles sont un ensemble de règles de jeu inter-liées constituant un système conçu de façon consciente. Elles sont sujettes aux ajustements permanents en fonction des rapports de force entre les différentes forces sociales composant la collectivité. Lesquels rapports s'expriment par le biais de la pression/négociation et/ou par les élections. Le tout se déroule dans un cadre institutionnel pacifique régi par des règles du jeu acceptées de tous. C'est le cas des sociétés à système démocratique dans lequel l'alternance au pouvoir est assurée et l'espace public existe. Quant aux institutions informelles, elles sont le résultat des mutations sociales qui s'expriment de manière implicite à travers les normes sociales et les codes moraux que sécrète la société. Elles résultent de processus historiques longs et sans cesse fluctuants. Elles sont perçues comme des contraintes auxquelles les individus se soumettent pour le bien de tous.

Dans ces travaux sur le rôle des institutions, North insiste sur le fait que plus les institutions sont flexibles plus elles sont efficace. Aussi, l'auteur distingue entre organisation et institution : « *si les institutions sont des règles de jeu, les organisations et leurs entrepreneurs, sont des joueurs* ». Ce sont donc la qualité des règles de jeu qui déterminent le type de joueurs et la manière de jouer. L'auteur souligne à ce propos que *si le cadre institutionnel récompense la piraterie, des organisations pirates seront créés ; s'il récompense les activités productives, des organisations -des firmes - seront créés afin de s'engager dans des activités productives*<sup>13</sup>.

Le rôle des institutions en période de réformes peut être analysé en termes d'arrangements institutionnels et organisationnels optimaux permettant de réformer. Ces derniers se définissent à partir des comportements des agents pouvant être partisans ou opposants aux réformes. Les agents permettant l'application et l'avancement d'une réforme ou au contraire son ralentissement ou son blocage, ne sont rien d'autre que les différents acteurs de l'espace public, qu'ils soient décideurs ou non, pouvant par leurs comportements hérités ou induits, favoriser ou rendre difficile la réforme<sup>14</sup>.

Ainsi posée, la problématique de la nature des obstacles devant les réformes économiques en Algérie suppose que l'on détermine la part des deux formes institutionnelles citées plus haut, dans l'échec des différentes expériences de transition

initiées durant ces dernières décennies. A ce propos, une double interrogation s'impose. L'échec de ces réformes est-il dû aux résistances sociales – institutions informelles – au changement ou résulte-t-il de l'incapacité des institutions formelles existantes, pour des raisons qu'il conviendra de chercher, à mener à terme une transition vers le marché ?

Pour répondre à ces questions, nous nous fondons sur les caractéristiques de la matrice institutionnelle en Algérie, en fonction des enseignements que livre l'expérience réformiste de ces trois dernières décennies.

#### **IV.2.3. Les résistances sociales aux réformes économiques en Algérie.**

L'explication de l'échec des réformes économiques en Algérie par la résistance de la société au changement est de plus en plus avancée, notamment par le discours officiel. Plusieurs déclarations de responsables algériens en poste attribuent le mauvais fonctionnement de l'économie nationale aux « archaïsmes » de la société. Selon cette thèse, les décennies passées sous le système de planification ont fait perdre aux agents économiques la culture d'entreprendre tout en inculquant à la société une culture d'assistanat. La filiation entre ce discours et les assertions expliquant le sous-développement par les résistances culturelles au changement est évidente.

A l'instar de l'hypothèse expliquant l'échec des réformes en Algérie par le type de transition adopté (voir plus haut), celle attribuant cet échec aux résistances, à l'hostilité de la société aux lois du marché, ne résiste pas à l'examen des faits. A ce propos, rappelons que lors des deux expériences de transition vers le marché (1989/1994) et (1994/1998), les oppositions aux réformes n'avaient pas atteint l'ampleur suffisante pour bloquer les processus réformistes engagés par l'Etat. En effet, l'Histoire économique de l'Algérie des années 1990 ne relève l'existence d'aucun mouvement social conduit par un parti politique ou un syndicat, inscrit implicitement ou explicitement contre les projets de réformes initiés par les pouvoirs publics.

#### **IV.2.4 Dédoublement des structures du pouvoir et faiblesse des institutions de l'Etat.**

Expliquer l'échec de l'expérience algérienne par l'absence d'un environnement institutionnel adéquat au passage vers l'économie de marché suppose la recherche des éventuelles incompatibilités entre la nature de l'Etat avec les lois de l'économie politique et les conséquences des changements systémiques qu'implique la régulation du champ économique par le marché. Ainsi posée, cette problématique exige une analyse à deux dimensions : la première est relative à la nature des institutions de l'Etat algérien ; la seconde concerne le (ou les) facteur(s) à l'origine de leurs (éventuelles) incompatibilités avec le passage vers l'économie de marché.

##### **IV.2.4.1. Populisme et émergence de l'État national.**

L'Etat algérien est le fruit d'une idéologie populiste née durant le mouvement national en réponse à l'ordre colonial. Celle-ci est l'expression du désir de réaliser l'autonomie de la collectivité politique à travers la lutte contre la colonisation. A l'image de la plupart des idéologies de combat contre la présence étrangère, le mouvement national algérien concevait l'unité du corps social comme une nécessité historique. Les divisions sociales sont perçues comme une faille susceptible d'être exploitées par l'ennemi pour avorter le projet de libération. C'est pourquoi cette idéologie souhaitait l'unification du corps social et œuvrait concrètement à sa réalisation en évacuant de son programme toutes les questions sur lesquelles divergent les différents courants qui traversaient la société, telle

que la question du projet économique d'avenir, la place de la religion, celle de la femme dans la société, celle des langues populaires, etc. Suite à ce processus, il ne restait à l'idéologie du mouvement national, durant la phase finale de sa lutte anticoloniale, qu'un seul mot d'ordre : l'indépendance par la lutte armée. Un projet incarné exclusivement par le FLN.

Le FLN a certes réussi à rendre efficace la quête de la société algérienne de la liberté à travers l'indépendance, mais il a profondément appauvri l'idéologie du mouvement national. La tentative du « congrès de la Soummam » ayant échoué, le FLN rata sa dernière chance d'évoluer en un parti politique moderne<sup>15</sup>. En effet, au fur et à mesure que la lutte armée s'intensifiait, le FLN se mua progressivement en une machine de guerre. Conséquence : l'idéologie du mouvement national se radicalisa mais surtout se militarisa. L'observation de l'évolution des rapports de forces au sein des différentes factions composant le FLN montre, en effet, qu'au fur et à mesure que ce dernier s'approchait de son objectif final - l'indépendance - la frange la plus radicale du mouvement national (et aussi la plus organisée) s'imposa à la tête des organes dirigeants du FLN/ALN. Elle radicalisa son discours et fonctionna comme un embryon d'Etat. Elle s'érigea en direction de la société, conçue comme une entité transcendant les luttes entre partis, groupements d'intérêts et classes sociales ; une sorte de société idéale guidée par un Etat nourricier « *imaginé* » comme l'exact contraire de l'Etat colonial. Ce populisme qui a imprégné l'idéologie du mouvement national a survécu à l'indépendance en se muant en idéologie étatiste. Au nom de la « légitimité historique », le régime politique s'est donné pour mission de construire l'Etat et de moderniser la société.

Un groupe politique s'est structuré en parti unique, monopolisa le champ politique et encastra le champ économique : voilà la situation à laquelle fut confrontée l'Algérie au lendemain de son indépendance et qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

La notion de privatisation de l'Etat ou sa patrimonialisation renvoie à une situation historique où un groupe (ou plusieurs) d'individus investit l'Etat, monopolise le champ politique en se posant comme seul légitime pour représenter « la communauté ». L'Etat devient un patrimoine semi-privé au service d'un pouvoir dont l'action politique et économique n'aura d'autres objectifs que de durer quel qu'en soit le prix. Les ressources économiques, dans ce cas de figure, deviennent un élément essentiel dans la compétition politique. Elles servent à conserver le pouvoir et à écarter les adversaires. Cette définition s'applique parfaitement au cas algérien.

#### **IV.2.4.2 Le rôle de l'armée dans le système de pouvoir de l'Algérie indépendante.**

Durant la phase finale de la guerre de libération, les organes dirigeants du FLN/ALN ont été investis par les militaires, notamment depuis la réunion du CNRA d'août 1957. Toutefois, la mainmise totale de l'armée sur les centres de commande n'eut lieu véritablement qu'après son triomphe durant la crise de l'été 1962. Par cette dernière, on désigne les luttes engagées entre les différentes factions composant le FLN/ALN pour le contrôle du pouvoir dans le nouvel Etat. Cette lutte est symbolisée par la rivalité entre l'Etat Major Général de l'armée et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (1958- 1962), qui a tourné en faveur de l'Armée dite « des frontières », Et depuis, rien ne se fera sans l'accord ou l'impulsion de cette armée.

Jouissant du prestige que lui a conféré la « libération » du pays, mais surtout pour avoir gagné la bataille décisive pour le contrôle du pouvoir en 1962, l'armée se considère

comme la seule institution légitime. Elle est l'unique source du pouvoir qu'elle délègue à une élite civile qui se charge des fonctions administratives et économiques. Ce schéma organisationnel provoqua un dédoublement de la structure du pouvoir - *un pouvoir informel détenteur réel de l'autorité et un pouvoir formel nichant dans les institutions mais sans autorité réelle* - qui devient une caractéristique fondamentale du système politique algérien.

À ce niveau de réflexion, il est important de souligner que l'armée ne tire pas sa « légitimité » uniquement du fait de son rôle historique pendant la guerre de libération. Elle la doit aussi au rôle des membres de la hiérarchie militaire, qui se sont imposés comme acteurs hégémoniques du champ politique en agissant comme des groupes de pression sur l'administration et les institutions.

Dans cette lutte permanente pour la domination, ces groupes de pression utilisent les institutions de l'Etat et les richesses de la nation pour faire face à toute velléité de contestation de la société<sup>16</sup>. C'est cela qui explique l'échec de toutes les entreprises de réforme entamées jusque-là. En effet, l'analyse pointue des pratiques « réformistes » de l'Etat algérien de ces trois dernières décennies permet de comprendre les contradictions de l'Etat algérien face à la question des réformes économiques. D'un côté, se trouve la nécessité de moderniser l'économie pour se prémunir contre d'éventuelles chutes des prix internationaux d'hydrocarbures, d'un autre, il y a la crainte des conséquences politiques des réformes économiques. A ce propos, rappelons brièvement trois faits significatifs.

Le premier est relatif à l'arrêt brutal des réformes engagées par le gouvernement de M. Hamrouche en 1991. Ce dernier avait accepté de prendre la responsabilité de gérer une crise politique et économique profonde au moment où les caisses de l'Etat étaient pratiquement vides. Il mit en œuvre une double transition vers la démocratie et le marché dans une période extrêmement difficile. Mais, dès qu'il entama les réformes structurelles visant l'assèchement des rentes et des situations rentières, il a été démis de ses fonctions et son programme fut remis en cause.

Le second fait historique est l'abandon des réformes structurelles du P.A.S, dès que les prix des hydrocarbures sont remontés à partir de 1998. Enfin, on assiste, à partir des années 2000, à la remise en cause du principe même de la réforme économique. Ainsi, l'opulence financière de l'Etat a ravivé chez les dirigeants l'illusion d'une possible gestion administrée de l'économie. Ils procédèrent à la centralisation de la décision économique, remettent en cause l'autonomie de la Banque d'Algérie, et marquèrent un retour vers le « développement » par les plans étatiques financés par le Trésor public, alimenté par la fiscalité pétrolière.

L'analyse de l'Histoire économique de l'Algérie permet de déduire que l'Etat « réforme » son économie non pas par conviction politique mais en fonction de sa situation financière. En période de crise, l'Etat entame les réformes, mais dès que les prix des hydrocarbures s'améliorent, il se rétracte. En d'autres termes, l'obstacle principal à la transition vers le marché est essentiellement politique, car la perspective objective des réformes économiques dans les conditions historiques de l'Algérie ne pouvait être autre que celle de retracer les frontières entre le politique et l'économique, d'un côté, et entre le privé et le public de l'autre. Mais cela suppose que le régime politique se transforme radicalement et accepte le coût politique des réformes économiques.

## V. Conclusion :

Nous avons souligné dans les lignes qui précèdent les difficultés d'ordre méthodologiques que pose l'étude de la sphère marchande de l'Algérie. Ces difficultés proviennent de la nature de la rationalité régulatrice qui commande l'affectation des flux de richesses dans ce pays. En effet, dans un espace où l'économie ne s'est pas encore émancipée du politique, et où la rente domine les rapports entre l'Etat et la société, le choix de l'approche à adopter devient problématique. L'exemple des limites de la science économique dans sa version récente ou classique est à ce propos édifiant.

Bien que ce ne soit pas son objectif principal, la présente contribution a tenté de montrer que le recours à la sociologie politique est une piste féconde pour dépasser l'impasse méthodologique que rencontrent les chercheurs, notamment en économie, pour comprendre les mécanismes rentiers en Algérie.

L'analyse de l'Histoire économique de l'Algérie nous permet de mieux cerner la nature des obstacles aux réformes économiques en Algérie. Cette dernière est foncièrement politique, compte tenu des caractéristiques du système politico-économique. Ce système obéit à une logique d'ensemble dont la continuité ne fut remise en cause ni par les multiples changements à la tête de l'Etat, ni par les différents mouvements de réformes économiques engagés depuis le début des années 1980. Au-delà des revirements spectaculaires que l'on a observés de temps à autre, le système demeure fondamentalement inchangé : l'encastrement du champ économique dans la sphère politique, et l'utilisation des ressources économiques pour le maintien au pouvoir, figurent parmi les constantes qui symbolisent la continuité du système malgré les multiples réaménagements qu'il a connus, notamment ces trois dernières décennies. Cet état de fait résume toute l'ambiguïté du régime politique algérien qui, d'un côté, cherche à annihiler le déficit des entreprises publiques qui stérilise la rente pétrolière et, d'un autre, ne veut pas renoncer à l'utilisation de l'économie à des fins de domination ou de contrôle de la société. Dès lors, la question des réformes économiques en Algérie oscille selon la conjoncture entre un discours politique prônant la réforme et des pratiques économiques produisant et accentuant les déficits.

De par l'idéologie politique qui l'anime, l'Etat algérien est obsédé par la confiscation de tous les pouvoirs à la société, aux premiers desquels il y a le pouvoir économique. Les nationalisations du temps de la planification centralisée et le contrôle étatique d'accès au marché après les « réformes », sont inscrits dans cette perspective. En ce sens, la rente permet au régime de ne pas dépendre de l'impôt, donc d'une économie productive. Ce faisant, il empêche l'émergence de couches sociales productives et entreprenantes en favorisant celles qui se reproduisent par la captation de la rente.

Cependant, il est fort à parier que cette situation de blocage manifeste dans laquelle vit et évolue la société algérienne ne va pas se perpétuer. Cette assertion est justifiée par au moins quatre facteurs, pouvant agir mutuellement ou indépendamment :

Le premier est que l'Etat algérien est dans l'incapacité de trouver l'artifice idéologique qui lui permettra d'asseoir sa légitimité. Après l'épuisement de la légitimité historique, et celle de la lutte contre le terrorisme, il ne lui reste plus que celle de développer le pays, à défaut de quoi la société le disqualifiera à la première occasion qui se présentera (crise politique, baisse brutale des prix des hydrocarbures, etc.).

Le second est relatif à la possibilité d'émergence d'un secteur privé autonome. Les brèches ouvertes par la libéralisation partielle en cours, grâce aux réformes économiques

qui n'ont pas été remises en cause ou ce qui en reste, peuvent en effet donner naissance à une élite économique issue du secteur privé et éventuellement de la sphère informelle, qui prendrait conscience que son devenir économique dépend du changement politique.

Il y a également lieu de citer la possibilité de pressions pour le changement qui proviendraient des partenaires étrangers. Les pays occidentaux, notamment ceux de l'Union Européenne, pourraient en effet ne plus se satisfaire uniquement du rôle de l'Algérie comme frontière tampon -qui contient les problèmes d'émigration clandestine, de terrorisme, de criminalité internationale, ...- et ce au regard du constat que cette politique ne peut juguler ces phénomènes, et qu'il n'y a d'autre alternative à leur résorption que le développement de leurs voisins immédiats.

En outre, on peut voir dans l'émergence de syndicats autonomes de la fonction publique un embryon d'une société civile autonome qui finira, à terme, par imposer l'institutionnalisation du pouvoir et la représentation plurielle de la société.

Enfin, contrairement à ce que laisse supposer certaines analyses, la société algérienne n'est pas insensible aux bouleversements que connaissent plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. La révolution du jasmin en Tunisie, la chute de Mobarek en Egypte, le renversement violent du régime libyen, la résistance armée pour le changement en Syrie ... sont autant d'événements qui montrent on ne peut plus clair que l'aspiration pour le changement et le développement est une réalité sociologique incontournable pour les peuples de cette région. De toute évidence, la société algérienne ne peut rester indéfiniment en marge de cette perspective historique. Pour de multiples raisons en lien notamment avec son Histoire récente, la voie privilégiée est celle de l'observation, mais la revendication du changement radicale se fera entendre d'une façon de plus en plus insistante dans un futur proche.

Au terme de cette réflexion, il nous semble opportun de rappeler, les propos combien significatifs de Blandine Barret-Kriegel, lorsqu'elle affirme qu'« *une société qui ne s'est pas constituée en société civile et un Etat qui ne s'est pas transformé en Etat de droit ne peuvent faire place ni à l'aventure de la réalisation effective de la liberté ni à la formation d'une économie de marché* ».

### **- Notes et Références Bibliographiques:**

- <sup>1</sup>. K. Polanyi, La Grande transformation, Gallimard, 1983.
- <sup>2</sup>. K. Polanyi, La Grande transformation, Gallimard, 1983.
- <sup>3</sup>. L. Addi, Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu, le paradigme anthropologique Kabyle et ses conséquences théoriques, La Découverte, 2002.
- <sup>4</sup>. L. Addi, préface de l'ouvrage de Mourad OUCHICHI, « Les fondement politiques de l'économie rentière », éditions Déclic, 2014.
- <sup>5</sup>. Loi de finances complémentaire n° 65-93 du 08 /04/1965.
- <sup>6</sup>. Entre 1984 et 1987, le déficit d'exploitation hors hydrocarbures des entreprises publiques était évalué à 125 Milliards DA (soit l'équivalent de 18,5 Milliards de \$), alors qu'il était de 1880 millions de DA en 1978 contre 408 Millions DA en 1973. Le déficit d'exploitation des domaines agricoles étatiques avait certes baissé en passant de 2 milliards DA en 1980/1981 à 1,3 milliards en 1983/1984, mais il restait important. Par ailleurs, la dette extérieure passe de 16,3 milliards de \$ en 1982 à 19,7 milliards \$ en 1984.
- <sup>7</sup>. Le choc pétrolier de 1979.
- <sup>8</sup>. S. Gouméziane, Le Fils de Novembre. Paris-Méditerranée, 2003, p. 193.

<sup>9</sup>. K. Merbah est le chef de gouvernement juste après les événements de 1988.

<sup>10</sup>. Pour faire accepter la constitution de 1989, M. Hamrouche use d'un véritable coup de force démocratique. Le texte fut ainsi rédigé et publié directement dans la presse gouvernementale en vue d'une adoption par référendum sans passer ni par le FLN -encore parti unique- ni par l'assemblée populaire.

<sup>11</sup>. Voir la Loi sur la Monnaie et de Crédit d'avril 1990.

<sup>12</sup>. Pour une analyse détaillée des apports de chacun des courants cités, ainsi que sur les débats portant sur le nouveau « consensus de Washington », voir W. Andreff, *l'Economie de la transition*, Bréal éditions 2007.

<sup>13</sup>. B. Chavance, *L'économie institutionnelle, La découverte*, Paris 2007, pp. 65.68.

<sup>14</sup>. Les comportements hérités de la période d'avant les réformes (une sorte d'habitus). Les comportements induits sont des réactions ex-post produites par les pertes d'acquis provoquées par la réforme.

<sup>15</sup>. Le congrès de la Soummam est le premier congrès du FLN. Il s'est tenu le 20 août 1956, soit deux années après le déclenchement de la guerre de libération (1954-1962) ; ses principales résolutions sont : la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur.

<sup>16</sup>. W. Byrd souligne à ce propos : « Il n'est pas surprenant, compte tenu de la nature du système politique, que les institutions économiques algériennes soient particulièrement impotentes. La rente issue du secteur des hydrocarbures a permis la constitution d'une vaste organisation clientéliste informelle opérant sous le couvert des institutions officielles. » W. Byrd, « Algérie – contre-performances économique et fragilité institutionnelle », in *Confluence Méditerranée*, n° 45, printemps 2003.